

Formation supérieure et continue

Directrice : Patricia McCallum

[Tél. 01 44 39 71 37](tel:0144397137)

[Portable 06 87 69 48 60](tel:0687694860)

p.mccallum@efpp.fr

Analyse de la pratique de direction Supervision des directeurs

Dispositif de formation continue et d'accompagnement des directeurs/directrices d'établissements sociaux et médico-sociaux et d'accueil du jeune enfant

Participants et pré-requis :

Les directeurs et directrices occupent une place d'exception dans l'environnement institutionnel des ESMS et des EAJE :

- Au carrefour
- de l'intervention sociale, éducative ou de soin auprès des personnes,
- du management des équipes de cadres,
- de la gestion administrative et financière de l'établissement
- de l'efficacité recherchée dans l'accomplissement des missions de celui-ci
- Dans un lien étroit avec les représentants des instances de la gouvernance associative ou des organismes publics dont dépend l'établissement,
- Et dans un souci constant de l'éthique et de la qualité du service rendu aux personnes.

Modalités pédagogiques

Ayant pour objet de développer les compétences de réflexion professionnelle spécifiques à cette fonction, le dispositif proposé permettra de procéder à l'analyse collective de l'expérience vécue à partir du récit qui en est donné par un participant dans un groupe de pairs.

Espace décentré des lieux d'exercice, il a pour fonction de combler cette lacune du rythme et de la dynamique professionnelle et d'instituer, avec l'aide d'un intervenant qualifié, **un groupe de pairs** susceptible d'analyser, collectivement, les situations et le positionnement de directeur/directrice dans celles-ci. Il s'organise suivant la fréquence d'une séance d'une heure et demie par mois sur 9 mois. Tous les participants s'engagent à respecter les règles strictes de confidentialité, d'assiduité, et d'égalité dans le temps accordé à chacun, ainsi que l'obligation de l'échange.

Une séance d'analyse de la pratique de direction/supervision des directeurs peut se décomposer en trois moments distincts : le moment du récit, celui des réactions qu'il suscite dans l'immédiat accompagnées du retour qu'elles provoquent et celui de l'élaboration et de l'éclairage de la situation en référence aux différents savoirs à solliciter pour rendre compte de la situation décrite.

L'intervenant est garant du respect des règles discutées collectivement et posées lors de la première rencontre.

Facilitateur et ordonnateur de l'échange, gardien des principes éthiques qui permettent l'existence d'un tel groupe, il peut aussi être personne ressource pour l'éclairage des situations au même titre que les autres participants, chacun y étant reconnu comme **porteur d'une parole et d'un savoir** constitué ou en cours de constitution. **Le groupe d'analyse de la pratique/supervision des directeurs et directrices contribue ainsi à l'émergence de la parole et au développement de ce savoir singulier, sur lesquels chacun des participants puisse asseoir et habiter sa fonction.**

Intervenant

Jacques RIFFAULT, Educateur spécialisé, philosophe, psychanalyste, ex directeur d'établissement de formation

Calendrier

A déterminer

Evaluation

A la fin du cycle :

- un questionnaire anonyme d'évaluation du module sera proposé aux participants.
- un bilan oral collectif sera mis en place.
- des attestations de présence seront délivrées aux participants et à la direction.
- un compte rendu des thématiques abordées sera rédigé par les intervenantes en fin de cycle.

Lieu

Dans les locaux de l'établissement à L'EFPP **Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite sans condition**

- 1 ascenseur dédié pour les personnes à mobilité réduite,
- Portes automatiques à l'entrée principale,
- Centre de ressources aménagé pour son utilisation par les personnes à mobilité réduite : automates de prêt, poste informatique dédié à la consultation de la base documentaire, espaces de circulation pensés, proposition d'accompagnement personnalisé par les professionnels du centre de ressources,
- Sanitaires dédiés,
- Salles dotées d'équipements numériques.

Coût

132 €/séance, soit 1188 € pour 9 séances

** Tarif unique applicable au 1er janv..2018 – non assujetti à la TVA -Art.261.4.4a du CGI*